



Les enjeux maritimes de l'Arctique, réalités et perspectives

Hervé BAUDU

L'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février 2022 a radicalement changé le paysage arctique. Cet espace bénéficiait jusqu'alors d'un exceptionnalisme régional grâce notamment à son mode de gouvernance particulier. La Russie, présidente du Conseil de l'Arctique pour deux ans depuis mai 2021, avait pour ambition de faire de l'Arctique un espace de développement économique ouvert, notamment à travers le développement de la route maritime du Nord. Les réactions de Vladimir Poutine face à la fronde de sanctions économiques occidentales et à la réaffirmation de l'OTAN avec la décision de la Finlande et de la Suède d'y adhérer, se traduisent par le retour d'un ostracisme de la Russie sur l'Arctique. L'impact des sanctions occidentales sur les grands projets industriels gaziers n'a pas fait fléchir Moscou qui poursuit sa politique ambitieuse de développement en Arctique. La route maritime du Nord est presque exclusivement empruntée par des tankers brise-glaces qui assurent la navette entre les centres de production de Sibérie occidentale vers l'Asie. La route vers l'est est même partiellement ouverte pendant l'hiver. Dans cette nouvelle période de tension, il est à craindre que la route maritime du Nord soit de plus en plus contrôlée par la Russie. L'Administration toute puissance de la route maritime du Nord sous l'autorité d'AtomFlot est-elle une entrave à la libre circulation des navires en haute-mer libre de glace en été ? La Chine, partenaire de circonstance de la Russie, va-t-elle en profiter pour accroître sa présence en Arctique ? Quels sont alors les enjeux maritimes de l'Arctique ?

Biographie

Le Professeur en chef de 1^{ère} classe de l'Enseignement maritime **Hervé Baudu** a suivi une carrière opérationnelle embarquée dans la Marine nationale pendant 15 ans à l'issue de laquelle il a commandé. Après avoir été professeur de manœuvre à l'École navale, il enseigne la manœuvre, la navigation et la sécurité maritime au centre de Marseille de l'École Nationale Supérieure Maritime qui forme les officiers-ingénieurs de la marine marchande.

Il est responsable des formations certifiantes du Code polaire pour les officiers Pont des navires qui opèrent en zone couvertes par les glaces. Il est le représentant-expert pour le compte du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans des groupes de travail du Conseil de l'Arctique, forum d'échange intergouvernemental des pays de l'Arctique dont la France est membre observateur. Il embarque régulièrement en zone polaire, notamment en 2013 à bord de l'*Austral* de la compagnie Ponant en péninsule Antarctique, en décembre 2018 à bord de l'*Astrolabe* pour une rotation jusqu'à la base scientifique antarctique française de Dumont d'Urville, et en 2021 sur le navire de haute expédition polaire hybride *Le Commandant Charcot* qui le conduit au pôle Nord. Auteur de nombreux ouvrages, son dernier est dédié aux routes maritimes arctiques. La reconnaissance de ses travaux est consacrée par son élection à l'Académie de marine en 2013 dans la section « *Navigation et océanologie* ».